

Numéro 66 - 26 octobre 2020

50e Assemblée générale de l'Organisation des États américains
Le sale rôle du Canada dans la promotion
des visées impérialistes des États-Unis en
Amérique latine et dans les Caraïbes

- Margaret Villamizar -



Piquetage à Hamilton contre la réunion du Groupe de Lima qui se tenait à Ottawa le 20 février 2020

- **Opinion: L'Assemblée générale de l'OÉA a laissé tomber les peuples des Amériques**
- Sir Ronald Sanders -
- **Déclaration du Mexique**
- Maximiliano Reyes Zuniga, secrétaire adjoint pour l'Amérique latine et les Caraïbes -

50e Assemblée générale de l'Organisation des États américains
Le sale rôle du Canada dans la promotion des visées
impérialistes des États-Unis en Amérique latine et
dans les Caraïbes

- Margaret Villamizar -

Les 20 et 21 octobre, la 50e Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OÉA) s'est tenue virtuellement à son siège à Washington. Le thème de l'assemblée de cette année était : « Faire face aux défis de la COVID-19 dans l'hémisphère : rechercher une approche collaborative pour remédier aux vulnérabilités et renforcer la résilience en temps de crise sur la base des quatre piliers de l'OÉA ».

Les participants à la réunion comprenaient les 33 membres de l'organisation plus une délégation illégitime qui prétend représenter la République bolivarienne du Venezuela, bien que le Venezuela se soit officiellement retiré de l'organisation en 2017. Les Bahamas ont été élus à la présidence des deux jours des séances plénières au cours desquels les délégations des 33 États membres ont pu faire des remarques générales, débattre et voter sur un certain nombre de résolutions et de rapports. Les causes de nature interventionniste et d'ingérence que le Canada défend et pour lesquelles il fait pression sur l'OÉA en tandem avec les États-Unis ont été vivement dénoncées, à commencer par le premier point à l'ordre du jour qui était l'approbation du projet d'ordre du jour.

Le Nicaragua a rejeté fermement et catégoriquement l'inscription à l'ordre du jour de questions portant sur « la situation au Nicaragua et dans la République bolivarienne du Venezuela » sous la forme de résolutions que son représentant a dénoncées comme étant interventionnistes et contraires aux chartes de l'OÉA et des Nations unies et au droit international. La même position a été adoptée par Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Dans ses remarques, le représentant permanent du Nicaragua à l'Assemblée générale, Denis Moncada, a déclaré qu'aucun État ou groupe d'États n'avaient le droit de s'ingérer dans les affaires intérieures ou extérieures d'un autre État ou groupe d'États. Il a souligné que cela est vrai pour les interventions militaires, mais aussi pour tout autre type d'intervention. Sur le prétendu thème de l'Assemblée générale, il a rejeté comme étant inacceptables les prétentions que les effets de la pandémie peuvent être réduits par l'ingérence. C'est la consolidation des conditions sanitaires pour le bien de tous nos pays par le partage de nos expériences à lutter contre la pandémie qui devrait être la préoccupation de cette assemblée au lieu de déstabiliser, de commettre des agressions et de violer le droit à l'autodétermination du Nicaragua et du Venezuela, a-t-il dit. L'ordre du jour a néanmoins été adopté tel que proposé.

Un affrontement a ensuite eu lieu sur le rapport du Comité d'accréditation. Antigua-et-Barbuda, Saint-Vincent-et-Grenadines et le Mexique se sont opposés à toute reconnaissance de l'accréditation de la délégation qui prétend représenter la République bolivarienne du Venezuela, qui a été émise par l'Assemblée nationale et non par le gouvernement du Venezuela, ce qui la rend invalide. Saint-Vincent-et-Grenadines a fait valoir que le Venezuela s'était officiellement retiré de l'OÉA en juin 2017 et qu'il n'en est plus membre. Tous ont martelé que la Charte de l'OÉA n'autorise ni l'organisation ni le secrétariat général à reconnaître ou à refuser de reconnaître un État, ou à permettre l'ingérence dans les affaires intérieures d'un État. Antigua-et-Barbuda et Saint-Vincent-et-Grenadines ont réitéré la position de leurs gouvernements qu'ils ne sont aucunement liés par des résolutions ou des déclarations passées, présentes ou futures de l'OÉA qui comprennent la participation d'une soi-disant délégation « vénézuélienne » ou qui parle au nom de la République bolivarienne du Venezuela. Les trois pays ont demandé que leurs interventions soient inscrites au procès-verbal de la session.

Le sale rôle du Canada

Le rôle honteux du Canada a été exposé pendant les deux jours de sessions plénières. Il a tenté d'amener les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes à violer la Charte des Nations unies et ce que la Charte de l'OÉA elle-même promeut en paroles, en parrainant les résolutions qui s'ingèrent dans les affaires intérieures du Venezuela et du Nicaragua, et portent spécifiquement sur les prochaines élections dans les deux pays. Le Canada a fourni un prélude de ce qu'il allait faire dans les procédures officielles en parlant d'un « Dialogue sur la crise multidimensionnelle au

Venezuela » dont il a été l'hôte avec les États-Unis et d'autres membres de son Groupe de Lima anti-Venezuela la veille de l'ouverture de l'Assemblée générale. La ministre du Développement international, Karina Gould, qui a été consultante de l'OÉA avant d'être élue députée, a été envoyée pour diriger l'assaut du Canada contre les droits démocratiques des peuples des Amériques lors de ce forum.

Lors de l'Assemblée générale proprement dite, c'est au ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, et au représentant permanent du Canada auprès de l'OÉA, Hugh Adsett, qu'est revenu le rôle de pousser les résolutions contre le Nicaragua et le Venezuela que le Canada avait pris l'initiative de promouvoir. Tout cela a été un spectacle pitoyable de la soumission du gouvernement canadien aux sections les plus réactionnaires et anticommunistes de l'impérialisme américain obsédées par le renversement des gouvernements du Venezuela, du Nicaragua et de Cuba, le tout camouflé dans un langage prétentieux sur la nécessité que l'OÉA affirme son « engagement inébranlable envers la démocratie et les droits humains » et ce le que ministre Champagne a appelé le besoin de « restaurer la confiance des peuples dans nos institutions ».

La résolution sur le Nicaragua était intitulée « Restaurer les institutions démocratiques et le respect des droits de l'homme au Nicaragua par des élections libres et équitables ». Lorsqu'il a parlé de cette résolution, l'ambassadeur Denis Moncada, s'est adressé spécifiquement au Canada. Le Canada applique des sanctions illégales contre le Nicaragua depuis des années et travaille en étroite collaboration avec les États-Unis au sein de l'OÉA, en dirigeant un groupe de travail sur le Nicaragua et en siégeant à la Commission de l'OÉA sur le Nicaragua, présidée par les États-Unis. Cette Commission a demandé à l'OÉA de déclarer que l'ordre constitutionnel au Nicaragua a été enfreint afin de pouvoir lancer un processus qui pourrait mener à la suspension du pays de l'OÉA, comme cela a été tenté sans succès avec le Venezuela.

Entre autres, l'ambassadeur Moncada a dit : « Cette assemblée n'a pas été convoquée pour que certains nous disent ce que nous devons faire. » Il a dit que les Nicaraguayens chérissent les droits humains, ayant souffert sous une dictature, et que le Nicaragua fait un grand effort pour garantir les droits fondamentaux de son peuple et de ceux qui transitent par le pays. Il a déclaré qu'il voulait que le rejet par son pays de la position d'ingérence mise de l'avant par le ministre canadien des Affaires étrangères soit clair et a dit qu'il n'est pas correct ou approprié de viser des pays pour leurs politique intérieure et d'insister pour s'ingérer dans leurs affaires. En conclusion, il a dit qu'il était embarrassant de voir le Canada suivre le diktat des États-Unis et agir comme un pays qui leur est subordonné.

En insistant sur l'adoption d'une résolution sur le Venezuela intitulée « Le manque de conditions démocratiques minimales pour garantir des élections libres, équitables et transparentes dans la République bolivarienne du Venezuela », le ministre Champagne a clairement fait référence au président « illégitime » du Venezuela Nicolas Maduro et aux élections « illégitimes » qui s'y déroulent depuis des années. Il a réitéré l'appui du Canada au président « intérimaire » et soi-disant légitime, Juan Guaido, bien que l'étoile de l'imposteur soit en rapide déclin.

Sur une question connexe, il a été annoncé à l'Assemblée générale que l'ancien juge de la Cour suprême du Canada, Michel Bastarache, a été réélu au Tribunal administratif de l'OÉA qui est censé garantir la surveillance et la responsabilité à l'OÉA. Donner ce rôle au Canada est le comble de l'hypocrisie, compte tenu de son rôle historique de laquais des États-Unis qui cherchent à utiliser l'OÉA pour diviser les peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes afin d'asseoir leur hégémonie dans la région. L'exemple le plus frappant en est le rôle du Canada dans l'organisation et la direction du Groupe de Lima pour qu'il fasse son sale et illégal travail contre le Venezuela et pour tenter de diviser la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Le ministre des Affaires étrangères de l'Argentine, Felipe Sola, en a bien traité lorsqu'il a dit que l'ingérence de l'OÉA au Venezuela ne sert qu'à créer des divisions au sein de Notre Amérique sur la base des opinions que chaque pays professe au sujet du Venezuela. « D'où cela vient-il, à qui cela profite ? », a-t-il

demandé.

L'ingérence agressive du Canada dans les affaires du Venezuela et du Nicaragua et le rôle qu'il a joué dans l'instigation du coup en Bolivie l'an dernier montrent que le rôle du Canada en ce qui a trait à la surveillance et à la responsabilité ne peut être que de protéger le Secrétariat général de l'OÉA, qui échappe à tout contrôle, afin qu'il n'ait pas à rendre de comptes de ses abus de pouvoir flagrants et de ses violations systématiques de la Charte et des règles de procédure de l'OÉA.

Un « multilatéralisme qui fonctionne vraiment »

Après la conclusion de l'Assemblée générale, le vice-secrétaire général a dit que celle-ci avait adopté des décisions importantes pour le renforcement du multilatéralisme. Compte tenu du fait que l'ingérence dans les affaires du Nicaragua et du Venezuela a occupé une grande partie de son ordre du jour, et la COVID-19 très peu, on peut dire sans se tromper que le multilatéralisme dont il est question est le multilatéralisme impérialiste dont le Canada s'est fait le champion et qu'il cherche à imposer, en opposition à la signification qu'en donne la Charte des Nations unies.

Le rôle du Canada pour aider à la création de ce multilatéralisme qui procède par exclusion et ingérence est devenu la marque de commerce de son sale rôle à l'OÉA. Ce que fait le Canada suit ce que le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a dit dans un message vidéo à l'Assemblée générale. Il a déclaré que l'OÉA était un exemple de « multilatéralisme qui fonctionne vraiment » S'adressant non pas aux États membres de l'OÉA mais à l'infâme secrétaire général de l'OÉA qu'il considère comme son représentant personnel, Mike Pompeo a déclaré : « Nous soutenons les valeurs démocratiques et, sous votre direction, l'OÉA n'a pas peur de prendre position pour ces valeurs. » Dans la version écrite de sa déclaration, Pompeo ajoute que « il ne fait aucun doute » que le multilatéralisme de l'OÉA « fonctionne grâce à vos [Luis Almagro] positions audacieuses ». Il a ensuite présenté ses « attentes » pour l'OÉA, en disant : « Les États-Unis s'attendent à ce que cet organisme approuve une résolution ferme qui condamne le régime illégitime de Maduro cette année, comme nous nous attendons à ce que tous les États membres ne reconnaissent pas ses élections illégitimes, passées ou futures...Nous attendons de l'Assemblée générale de l'OÉA qu'elle approuve une résolution qui condamne le refus du gouvernement Ortega de respecter les normes démocratiques » et « Nous demandons à l'OÉA de mener une action plus forte envers Cuba. Elle est une source des forces anti-démocratiques dans tout l'hémisphère, car elle soutient les régimes Maduro et Ortega et provoque une instabilité régionale. »

Il n'y a rien d'honorable à être l'instrument d'un multilatéralisme impérialiste « qui fonctionne » pour les États-Unis à l'OÉA ou dans tout autre forum. Félicitations à tous ceux qui ont pris la parole sur une base de principe en faveur des peuples et à tous ceux qui disent NON à l'imposition d'ordres du jour illégitimes aux pays et aux peuples d'Amérique latine et des Caraïbes au nom de grands idéaux.

Le Canada devrait cesser de s'ingérer dans les affaires du Venezuela, du Nicaragua, de la Bolivie, d'Haïti et de tout autre pays où il viole la Charte des Nations unies, le droit international et les normes de la diplomatie - ce que ne peut cacher l'hypocrisie libérale qui prétend que le Canada oeuvre pour des élections libres et équitables, les droits de la personne, la démocratie et un « ordre fondé sur les règles ».

Opinion: L'Assemblée générale de l'OÉA a laissé tomber les peuples des Amériques

- Sir Ronald Sanders -

Quiconque suivrait la 50e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OÉA) serait pardonné de croire qu'elle a eu lieu pour discuter du Venezuela et du Nicaragua.

L'assemblée s'est tenue virtuellement les 20 et 21 octobre, ostensiblement pour traiter de « Faire face aux défis du COVID-19 » et rechercher une approche collaborative « pour remédier aux vulnérabilités et renforcer la résilience ». Ce thème a attiré peu d'attention. La référence à cela par certains pays à tendance idéologique était superficielle. Le représentant d'un État puissant ne l'a même pas mentionné.

La réunion s'est terminée sans approche collaborative pour faire face aux vulnérabilités et à la résilience. Le problème clé auquel sont actuellement confrontés les États membres en développement de l'Organisation a été mis de côté.

Pour les pays les plus riches, leur principale préoccupation était le Venezuela. Leur objectif primordial était de garantir des positions qui renforcent leurs efforts pour se débarrasser du gouvernement Maduro et forcer l'acceptation de Juan Guaido.

Ils ont utilisé toute leur force coercitive pour atteindre cet objectif, au détriment de la crise la plus préjudiciable qui ravage les nations partout dans le monde.

Pas étonnant que l'ambassadeur Anton Edmunds de Sainte-Lucie ait déclaré que cette « focalisation presque singulière sur un pays de notre région, un pays avec des problèmes dont nous sommes bien conscients, prive beaucoup d'entre nous du soutien dont nous avons besoin en ce moment critique, basée sur la sécurité ou autre ».

Cette observation poignante est tombée dans l'oreille d'un sourd. Il en a été de même lorsque l'ambassadrice de Saint-Vincent-et-les Grenadines, Lou-Anne Gilchrist, a demandé que l'organisation « se recentre et devienne plus inclusive dans son approche du développement ».

Ceux qui contrôlent l'OÉA ne semblent guère s'intéresser aux problèmes de survie auxquels sont confrontés les États en développement. De plus en plus, l'Organisation devient une arme pour défendre uniquement leurs intérêts politiques. À cet égard, sa pertinence pour les pays en développement, qui a toujours été discutable, devient de plus en plus évidente.

Les pays de la CARICOM ont réussi à obtenir une résolution sur les changements climatiques. Mais il est significatif que l'excellent projet proposé par la Barbade ait été dilué sous l'insistance de quelques pays plus riches. L'un d'eux l'a rejeté jusqu'au bout, même si l'on sait très bien que les changements climatiques constitue une grave menace pour tous les membres de l'OÉA, quelle que soit leur taille ou leur puissance économique.

Dans mon exposé, j'ai insisté sur le fait que « l'OÉA devrait être une voix unifiée dans le plaidoyer pour une action forte et décisive sur le financement climatique, non pas comme une concession ou un acte de générosité, mais comme une responsabilité morale, politique et environnementale. Les États membres de l'OÉA devraient également être une voix unifiée pour la renégociation et le rééchelonnement de la dette extérieure, et pour l'achat abordable de vaccins pour tous dans notre combat contre la COVID-19 ».

Pour mémoire, plutôt que parce que je m'attendais à une réponse positive, j'ai dit : « L'intégration

et l'action collective au sein de l'OÉA ne devraient pas être une option, ni un choix ; ce devrait être un impératif pour tous – riches et pauvres, grands et petits ».

Mais la gouvernance de l'OÉA est mortellement imparfaite. Seul le pouvoir prévaut, pas la raison. Et le secrétaire général, Luis Almagro, qui, à mon avis, est capable de bien mieux, s'est permis de faire partie de cette gouvernance défectueuse. À plusieurs reprises, il a fait que l'OÉA semble enflammer des conflits, même ceux entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, qui sont très éloignés des Amériques.

Par conséquent, l'Assemblée a dû éprouver l'indignité de permettre aux représentants de l'Azerbaïdjan et de la Turquie de s'exprimer, exigeant qu'Almagro se tienne à l'écart de leurs affaires régionales. Il avait publié une déclaration, à l'insu d'aucun organe officiel de l'Organisation, accusant l'Azerbaïdjan d'« agression et d'escalade » d'un conflit complexe avec l'Arménie.

En l'occurrence, le gouvernement mexicain, par la voix de Maximiliano Reyes Zuniga, sous-secrétaire pour l'Amérique latine et les Caraïbes, n'a pas mâché ses mots lorsqu'il a appelé ce « schéma inquiétant ».

Il a déclaré : « Nous notons la configuration d'un schéma d'action inquiétant du secrétariat général, consistant à utiliser ses pouvoirs administratifs pour prendre des décisions politiques qui ont un impact sur la direction de l'Organisation, sans les soumettre au préalable à l'examen des membres.

De telles décisions manquent de soutien juridique et des informations nécessaires permettant de connaître leur motivation et leurs objectifs. C'est le cas de la nomination d'un conseiller spécial sur la responsabilité de protéger. Cette question aurait dû faire l'objet de consultations et de discussions de manière exhaustive au sein de l'Organisation ». (Note : j'ai soulevé cette question dans mon dernier commentaire et à l'Assemblée).

Il existe de nombreux cas de deux poids, deux mesures dans la gouvernance et le processus décisionnel de l'OÉA. Ces deux poids deux mesures, qui servent les intérêts politiques de quelques-uns, étaient particulièrement évidents dans les résolutions sur le Venezuela et le Nicaragua.

Que ce soit clair. Le Venezuela et le Nicaragua suscitent des inquiétudes de toutes parts, concernant des élections libres et équitables, l'indépendance du pouvoir judiciaire et la détention de personnes. Mais la réponse efficace à ces préoccupations est minée dans l'OÉA par ceux qui utilisent des tactiques d'intimidation et d'exclusion.

Les résolutions ont été rédigées et réglées par un groupe exclusif. Pourtant, la résolution a appelé le gouvernement du Nicaragua à soutenir des « négociations inclusives et opportunes ». La contradiction de l'application d'une norme au Nicaragua qu'ils ignorent pour eux-mêmes est soit perdue pour eux, soit, tout simplement, ils s'en moquent.

La résolution sur le Venezuela a été rédigée par un groupe exclusif qui comprenait le représentant de Juan Guaido. Sans surprise, cela a obligé tous les gouvernements de l'OÉA à accepter l'agent de Guaido comme représentant du Venezuela, les poussant ainsi à reconnaître implicitement Guaido, en tant que soi-disant président par intérim du Venezuela, quels que soient leurs intérêts nationaux respectifs et leur politique.

En outre, la résolution était ponctuée de propos belliqueux susceptibles d'accroître les divisions, aggravant la situation au Venezuela. Il s'agissait moins de démocratie au Venezuela que de l'imposition d'une classe politique et d'un dirigeant sur une autre, alors que le choix d'un dirigeant de n'importe quel pays est l'affaire du peuple de ce pays uniquement.

La 50e Assemblée générale de l'OÉA n'a pas abordé le thème important défini par ses 33 États membres légitimes. Malheureusement, elle a laissé tombé les peuples des Amériques qui continuent d'être tourmentés par la COVID-19 et qui attendent des gouvernements qu'ils trouvent une solution collectivement.

Sir Ronald Sanders est ambassadeur d'Antigua-et-Barbuda aux États-Unis et à l'Organisation des États américains. Il est également Senior Fellow à l'Institute of Commonwealth Studies de l'Université de Londres et au Massey College de l'Université de Toronto.

(Nouvelles-du-monde.com, 24 octobre 2020)

Déclaration du Mexique

- Maximiliano Reyes Zuniga, secrétaire adjoint pour l'Amérique latine et les Caraïbes -

Chers ministres,
Chers et estimés représentants.

C'est un honneur pour moi de participer à cette cinquantième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OÉA) au nom de mon pays ainsi que du président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador et du ministre des Affaires étrangères Marcelo Ebrard.

Nous nous réunissons dans des circonstances inhabituelles en raison de la pandémie de COVID-19 qui représente un grand défi pour le monde, et en particulier pour notre hémisphère.

C'est pourquoi le Mexique participe à cet événement pour réaffirmer sa vocation multilatéraliste. Nous considérons que la coopération est un pilier essentiel de la coexistence pacifique entre les nations et de la recherche de solutions aux défis communs auxquels nous sommes confrontés.

Il n'est pas étranger au Mexique que dans l'hémisphère, des difficultés dans le dialogue politique ont interrompu des progrès importants sur de nombreuses questions.

Face à ces événements, la Quatrième Transformation de la vie publique mexicaine, dirigée par le président Lopez Obrador, défendra toujours les principes de non-intervention, d'autodétermination des peuples, de règlement pacifique des différends et de respect, protection et promotion des droits humains.

Pour cette raison, nous réaffirmons la position historique du Mexique contre les sanctions économiques et financières unilatérales mises en oeuvre comme moyen de pression. Les plus grandes victimes sont toujours celles qui en ont le plus besoin, raison qui les rend inacceptables.

En revanche, le Mexique a exprimé à plusieurs reprises le souhait que les peuples du Nicaragua et du Venezuela trouvent rapidement une solution pacifique et démocratique à la situation dans leur pays, préservant à tout moment leur droit légitime de décider de leur destin. Le Mexique s'oppose à toute mesure visant à exclure un État membre de notre Organisation du dialogue politique.

Le Mexique est également préoccupé par la tendance récente à dépasser la nature technique des missions d'observation électorale. Nous soulignons que les actions des missions d'observation électorale doivent être de nature impartiale, se limiter à un soutien logistique et institutionnel et qu'elles sont menées selon les principes de rationalité, de transparence, d'austérité et de responsabilité.

La démocratie est également renforcée par l'élimination de la corruption. Le Mexique renouvelle son engagement à lutter contre ce fléau en intégrant une citoyenneté active et vigilante aux actions gouvernementales.

En termes de droits humains, le Mexique maintient son ferme soutien aux droits des peuples autochtones, de la population LGBT et de l'égalité des sexes.

De même, le Mexique réaffirme son plein appui au Système interaméricain de protection des droits de l'homme et souligne l'importance de respecter son autonomie. Mon pays restera déterminé à renforcer les travaux de la Commission et de la Cour.

En termes de développement global, nous devons continuer à travailler sur le renforcement des mesures de gestion globale des risques de catastrophe, afin de faire face aux menaces que représentent les changements climatiques.

Cependant, en termes de coopération, il convient de noter l'indifférence avec laquelle l'OÉA s'est comportée dans cette pandémie.

Nous notons avec inquiétude le manque d'actions concrètes du secrétariat général dans cette urgence sanitaire.

Mesdames et messieurs,

Mon pays réaffirme que le secrétariat général de l'OÉA doit toujours agir en respectant son cadre institutionnel et éviter de se prononcer au nom des membres. Ce sont les États membres, et non le secrétariat général, qui décident de la direction de l'Organisation.

En ce sens, nous notons la configuration d'un schéma d'action inquiétant de la part du secrétariat général consistant à utiliser ses pouvoirs administratifs pour prendre des décisions politiques ayant un impact sur la direction de l'Organisation, sans les soumettre au préalable à l'examen des membres.

De telles décisions souffrent d'absence de fondement juridique et d'informations nécessaires pour connaître leur motivation et leurs objectifs. Tel est le cas de la nomination d'un conseiller spécial sur la responsabilité de protéger. Ce sujet aurait dû être débattu de manière exhaustive au sein de l'Organisation. Le Mexique voit cette nomination avec une grande inquiétude.

Nous observons le même scénario avec le refus du secrétariat général de renouveler le mandat du secrétaire exécutif de la Commission interaméricaine de la production des droits de l'homme. Nous réaffirmons fermement que ces actions portent atteinte à l'autonomie et à l'indépendance de la Commission.

De même, nous corroborons ce qui est dit au sujet de cette performance lors des élections de 2019 en Bolivie, où le secrétariat général a utilisé la mission d'observation électorale de manière factieuse en dénonçant une fraude présumée, sans qu'elle ne soit d'abord vérifiée. Les élections de dimanche dernier dans ce pays ont montré la même tendance électorale qu'en 2019.

Cette intervention factieuse a engendré l'instabilité, la violence et le désordre constitutionnel en Bolivie, et a créé un environnement international de confrontation. Le secrétariat général n'est pas là pour qualifier les élections ou les gouvernements. Par conséquent, le Mexique suggère que M. Luis Almagro se soumette à un processus d'autocritique fondé sur ses actions portant atteinte à la Charte de l'OÉA et pour avoir porté atteinte à la démocratie bolivienne, afin de déterminer s'il a toujours l'autorité morale nécessaire pour diriger cette organisation.

Mon pays dénonce la volonté du secrétaire Général d'intervenir dans les affaires intérieures de nos

États et de nuire à nos démocraties. Ce qui s'est passé en Bolivie ne doit jamais se répéter.

Hier a marqué un an depuis les élections boliviennes dans lesquelles Evo Morales était le vainqueur. Un an plus tard, le MAS a été ratifié et Luis Arce a été élu président lors d'une journée électorale pacifique et démocratique, un exemple pour le monde entier, au grand regret de votre secrétaire général et de votre mission d'observation électorale. Le peuple bolivien lui a donné une leçon historique et j'espère qu'il l'apprendra.

Tant que vous continuerez à diriger l'Organisation, les conséquences de ce qui s'est passé en Bolivie seront toujours présentes. Vous avez délégitimé les missions d'observation électorale et amené l'organisation à se heurter à la réalité démocratique actuelle dans la région.

Le Mexique, conformément à sa solide tradition multilatéraliste et à ses principes constitutionnels en politique étrangère, continuera de promouvoir le dialogue et la diplomatie en tant que meilleur moyen de rechercher des solutions communes et consensuelles. C'est ce que nous avons fait à la tête de la CELAC [Communauté d'États d'Amérique latine et des Caraïbes], pour laquelle nous apprécions profondément le vote de confiance de tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour continuer à la diriger l'année prochaine.

Nous réitérons l'appel du Mexique à privilégier l'unité des peuples d'Amérique.

Merci beaucoup.

(20 octobre 2020. Traduit de l'espagnol par LML)

(Pour voir les articles individuellement, cliquer sur le titre de l'article.)

Lisez *Le Marxiste-Léniniste*
Site web: www.pccml.ca Courriel: redaction@cpcml.ca